



Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école primaire de La Fourmilière



PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement de l'école primaire de La Fourmilière tenue le 12 décembre 2018 à 19 h à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Table listing attendees: BARIBEAU, Guylaine (Représentante du personnel du service de garde), BISSONNETTE, Lucie (Représentante du personnel enseignant), DORVAL, Étienne (Représentant des parents), DUTIL, Cathia (Représentante du personnel professionnel), FRIARD, Laetitia (Représentante des parents), LEBLOND, Nathalie (Représentante du personnel enseignant), PAQUET, Annie (Présidente et représentante des parents), SAADI, Ali (Représentant des parents), VÉZINA, Benoît (Représentant des parents).

ÉTAIT ABSENT :

Table listing absentees: MARCEAU, Pierre André (Représentant du personnel de soutien).

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Table listing participants: VALLÉE, Julie (Directrice).

INVITÉ

Aucun

Cathia Dutil, représentante du personnel professionnel, agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (61 LIP)

Nous avons quorum à 19 h 11.

CE-1819-23

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP 61)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2018
4. Suivi au procès-verbal du 14 novembre 2018
5. Correspondance et dépôt de documents
6. Période de questions du public (15 minutes)



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



7. Confirmation des mesures dédiées et protégées
8. Changement de date pour la séance de juin
9. Projet éducatif : état des travaux
10. Sorties éducatives 2018-2019
11. Mot du représentant au comité de parents
12. Mot de la direction
13. Mot de la technicienne en service de garde
14. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bissonnette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1819-24 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

Une coquille à corriger : INVITÉES devient INVITÉE.
M. Ali Saadi propose l'adoption du procès-verbal avec la correction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

Mme Julie Vallée informe que nous n'avons pas eu de nouvelles de la ville concernant le débarcadère étant donné le temps nécessaire pour préparer les documents requis.

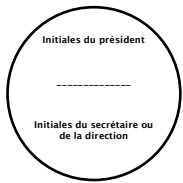
Mme Annie Paquet demande si certains parents ont réagi à l'annonce de l'implantation du programme d'éducation à la sexualité. Mme Julie Vallée explique que mis à part quelques commentaires dans le sondage sur le projet éducatif, aucune réaction n'a été signalée.

5. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document reçu.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (15 MINUTES)

Aucune question.



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



CE-1819-25 7. CONFIRMATION DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Mme Julie Vallée présente les mesures, ainsi que les sommes obtenues en lien avec celles-ci et explique le fonctionnement de la répartition des montants.

M. Ali Saadi demande des précisions sur le processus d'embauche des ressources professionnelles.

Mme Annie Paquet propose l'approbation de la confirmation des mesures dédiées et protégées tel que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1819-26 8. CHANGEMENT DE DATE POUR LA SÉANCE DE JUIN

Mme Julie Vallée explique que plusieurs enseignants ne sont pas disponibles pour participer au gala de fin d'année prévu le 18 juin. Ainsi, elle demande si les membres du conseil acceptent de déplacer la séance au lundi 17 juin, afin que le gala puisse se tenir le mercredi 19 juin.

M. Benoit Vézina propose l'approbation du changement de date.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

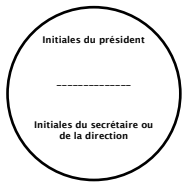
9. PROJET ÉDUCATIF : ÉTAT DES TRAVAUX

Mme Julie Vallée explique que les différents sondages ont été réalisés auprès des parents, des élèves et des membres du personnel. Les taux de réponse sont satisfaisants. Les prochaines étapes de travail du comité de pilotage seront l'analyse des réponses aux sondages afin de déterminer les enjeux prioritaires et l'élaboration du portrait de l'école.

10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Étienne Dorval partage quelques sujets qui ont été traités lors de la dernière rencontre du comité de parents dont :

- Projet éducatif;
- Plan triennal de répartition des bâtiments;
- Présentation du site « espace-parents.org »
- Informations à venir sur la légalisation du cannabis
- Plan de mise en oeuvre du PEVR



Procès-verbal du
conseil d'établissement
de l'école primaire de La Fourmière



11. MOT DE LA DIRECTION

Mme Julie Vallée informe que lors de la prochaine rencontre, en janvier, plusieurs sujets seront à l'ordre du jour, tels que : la politique du transport, la grille des matières et les critères de sélection de la direction.

Actuellement, l'école vit une pénurie de personnel, tant pour les enseignants que pour les éducateurs spécialisés et les intervenants du service de garde. Les membres de l'équipe se soutiennent et s'entraident pour se remplacer mutuellement au besoin, afin d'assurer le service aux élèves. Il est difficile de maintenir les rencontres de plans d'intervention, de libérer le personnel pour des formations, de se rencontrer pour des activités de développement, notamment. Certaines journées, plusieurs enseignantes se succèdent dans une même classe par manque d'effectifs.

Mme Julie Vallée informe qu'elle partira en congé à compter du 25 janvier 2019 et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle sera de retour pour la prochaine année scolaire. M. Steve Drouin assurera l'intérim en l'absence de Mme Vallée.

CE-1819-27

12. MOT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

Mme Guylaine Baribeau explique qu'il est possible de recevoir Bonhomme Carnaval à l'école dans la mesure où nous vendons 30 effigies. Mme Baribeau demande l'autorisation d'afficher une publicité pour la vente à l'entrée du service de garde.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-1819-28

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Laetitia Friard de lever la séance à 20 h 2, l'ordre du jour étant épuisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Annie Paquet, présidente

Madame Julie Vallée, directrice